
JEAN-LOUIS BOURLANGES

UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE ¹

Charles de Gaulle a-t-il jamais douté de la France, de son identité, de sa pérennité, de son rôle et de sa grandeur ? La question paraît incongrue. « On ne peut pas aimer la France plus qu'il l'a aimée », dira son vieil adversaire, François Mitterrand, au jour de sa disparition. La question paraît incongrue mais elle s'impose dès la lecture de la première page des *Mémoires de guerre* et l'amour ne fait rien à l'affaire. La France y est bien sûr présentée comme l'objet de la révérence personnelle la plus sacrée et est exaltée comme une candidate naturelle à la direction générale du monde. La nature exceptionnelle du pacte qui lie la patrie du général de Gaulle à l'Histoire avec un grand H se voit affirmée sans ambages. Et pourtant l'inquiétude n'est pas loin. De Gaulle est l'homme du tout ou rien. La France a vocation à la grandeur et la Providence l'a de toute éternité destinée à la première place mais si elle manque le coche – et après quatre années d'occupation allemande on voit bien ce que ça veut dire –, patatras, tout s'effondre et nous voici sans transition passés au temps des « malheurs exemplaires ». L'allusion à l'exemplarité nous rassure bien un peu car elle nous dit que l'abonnement à un destin providentiel n'est pas résiliable et que « la lueur de l'espérance » ne finit jamais de briller tout à fait, fût-ce au fond de la nuit la plus noire. Il n'empêche : l'impression qui se dégage de ces lignes est celle d'une intense précarité. L'avenir de la France paraît se jouer à quitte ou double. L'inquiétude est proportionnelle au niveau des enchères et celles-ci ne sont pas médiocres : la plus haute destinée comme condition incontournable de la survie. En somme, la première place ou rien !

5

1. Rédigé en plein confinement par un auteur éloigné de deux cents kilomètres de ses bases documentaires, ce texte n'a pu être accompagné de l'appareil critique qu'on est en droit d'attendre d'un article de revue. Que le lecteur veuille bien nous en excuser.

Le mystère de la relation gaullienne à la France est tout entier dans cet absolu paradoxe : d'un côté une France désignée, et, ne chipotons pas, désignée par la Providence, pour occuper par vocation, par nature et donc pour toujours, la première place au podium, et de l'autre, nourri par les infortunes de la guerre et plus encore par l'amenuisement continu d'une position géopolitique déclinante, le sentiment d'une marginalisation irrésistible et de l'engloutissement inévitable d'une France peuplée de veaux, incapable de tenir plus longtemps « son rang ». Bref, un fossé abyssal entre l'assignation supposée et la réalité imposée. Et pour combler ce vide immense et angoissant entre l'essence de la nation et sa pauvre existence concrète, rien d'autre que l'héroïsme fragile d'un seul homme, c'est-à-dire, pour parler comme Raymond Aron, d'un homme seul.

6

L'ESSENCE DE LA NATION FRANCE

Le fondateur de la V^e République était issu d'un pays, d'une classe sociale, d'un temps – celui qui sépare la « guerre de soixante-dix » du premier conflit mondial –, qui voyaient dans le service de la nation, dans la mobilisation personnelle qu'il demande, dans le sacrifice suprême qu'il est en droit d'exiger, l'horizon indépassable de l'engagement politique. Ce n'est pas l'amour de l'humanité mais le service du pays qui fait figure de valeur ultime aux yeux du jeune officier catholique à particule qui entre à Saint-Cyr en 1910. Et ce pays n'est pas, à ses yeux, un agrégat aléatoire et précaire de particularités héritées d'une histoire tortueuse sur un territoire éclaté. Son identité procède d'une alchimie mystérieuse qui a vu les vils matériaux dont il est formé par le temps sublimés et transsubstantialisés par la volonté collective d'un peuple. Ce peuple est au reste lui-même doté d'une personnalité qui transcende les générations successives qui le composent. La dimension religieuse de la création est patente. Dès les premières lignes des *Mémoires de guerre*, l'homme du 18 juin 1940, qui manifestement ne craint pas les pléonasmes, présente la France comme « la Madone aux fresques des murs ». L'inscription du sentiment patriotique dans une exaltation de type marial n'a rien de bien original chez les catholiques de l'époque. Elle traverse toute l'œuvre de Charles Péguy, après d'ailleurs avoir été à sa manière reconnue par la France de l'autre bord depuis que Michelet a choisi de sacraliser l'ascension historique du peuple de France et s'est permis de canoniser Jeanne d'Arc avec trois quarts de siècle d'avance sur le Saint-Siège. Il n'est pas jusqu'à Durkheim, le pape de la sociologie anti-individualiste, qui n'apporte indirectement

sa pierre à l'édifice en proclamant qu'un ensemble social ne saurait se réduire à la somme des éléments qui l'ont constitué.

C'est donc aux yeux de toute la société dans laquelle a grandi, s'est formé et s'est engagé le jeune Charles de Gaulle que la France apparaît comme beaucoup plus qu'une production de l'histoire immanente, qu'elle est devenue une personne à part entière, à la fois chérie et sanctifiée, et même bien davantage qu'une personne ordinaire car elle a reçu, du Ciel ou de l'Histoire, non seulement le privilège d'échapper à l'ordre inanimé des choses, mais encore le don d'immortalité et la grâce de mener une vie transcendant les contingences qui la menacent, les rapports de force qui la brident, les limites que lui impose son enracinement charnel au cœur des cités humaines. La France de Charles de Gaulle, pas davantage que la fleur chez Bachelard, « ne s'explique par l'engrais ». Elle fait figure de corps glorieux, de création providentielle, irréductible aux circonstances qui l'ont faite et dotée d'une ligne de vie qui par nature la soustrait à la morsure du temps. Sur l'heure de sa naissance, l'histoire hésite : le baptême de Clovis, qui consacre la réunification des Gaules sous l'autorité d'un barbare romanisé et converti, le traité de Verdun qui institue en 843 la *summa divisio* entre la France et l'Allemagne, ou encore, quelques décennies plus tard, l'avènement d'Hughes Capet et la création de l'État matriciel, dont sortirait plus de deux siècles après, à Bouvines, ce que Colette Beaune appelle la « nation France ». L'histoire hésite sur sa date de naissance mais de Gaulle n'hésite pas sur sa pérennité : la France est éternelle, elle n'existe pas, elle est, et son essence la préserve de tous les outrages. Le Général le répète à l'envi : « Elle nous enterrera tous. »

Cette trop certaine idée de la France doit beaucoup au fantasme et insuffisamment à l'observation des sociétés réelles. Un regard dépassionné devrait en effet conduire à reconnaître que si les nations existent, à commencer par la nation française, la nation tout court, quant à elle, n'existe pas car personne n'est en mesure de définir et d'énumérer les critères communs aux communautés politiques qui se réclament du concept, chacune d'entre elles possédant en propre le secret de son unité et ne ressemblant de ce fait à aucune autre. Il y a quelque chose de mystérieux dans ce mouvement intérieur par lequel un esprit aussi réaliste que Charles de Gaulle passe de l'observation du désordre empirique qu'offre l'histoire réelle à l'exaltation d'une histoire mythique perçue comme la confrontation incessante d'entités nationales arrachées au transitoire, à l'accidentel et au contingent pour recevoir, de la Providence ou du destin, on ne sait trop, le don de pérennité et d'intangibilité qui s'attache aux essences. C'est par une sorte de cristallisation stendhalienne autour

de cet objet tant aimé que Charles de Gaulle, comme la plupart de ses contemporains mais de manière infiniment plus systématique et dogmatique, accorde aux États nationaux non seulement la reconnaissance de leur existence et de leur effectivité mais celle de ce caractère inaltérable, indivisible, inaliénable et indépassable qui leur vaut d'être au principe de l'aventure historique humaine. Au commencement étaient les hommes, nous disent les anthropologues. Au commencement étaient les nations, les peuples et les États, paraît tenté de nous dire le jeune de Gaulle, créationniste comme M. Jourdain était prosateur, sans le savoir !

LA FRANCE AUX MAINS LIBRES

8 La politique internationale sera toujours pour lui une sorte de jeu de cubes ou d'assemblage, formé à partir de deux cents peuples distincts, totalement indépendants les uns des autres et fixés chacun dans son identité propre et sa personnalité invariante, tel, par exemple, le peuple juif, qualifié pour l'éternité ethnique « d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». Non seulement, à ses yeux, ces entités souveraines sont par nature incapables de nouer entre elles des liens, amicaux ou hostiles, qui ne soient pas précaires et révocables, et disposent donc d'un droit inaliénable à l'inconstance, mais les États, qui constituent le bras armé des nations, se doivent d'aller plus loin dans la résistance au sentiment. « Les plus froids des monstres froids » ont le devoir et pas seulement le droit de se montrer obstinément rebelles à toute forme d'encadrement multilatéral, qui pourrait limiter leur souveraineté. Ils sont à la fois insécables et indissolubles. L'affirmation sans cesse réitérée de « l'indépendance nationale » comme objectif premier de la politique étrangère gaulliste et l'exaltation permanente de « la France aux mains libres » et de « l'intégrité territoriale » sont sans équivoque sur le sens de la mission historique, éminemment protectrice, que s'est assignée à cet égard le fondateur de la V^e République.

Cette position de principe emporte des conséquences précises. Elle jette en particulier un véritable tabou sur toute forme de participation à un processus d'intégration atlantique ou européenne, qui non seulement s'apparenterait à une mise en tutelle de la nation par une instance supranationale mais pourrait créer un lien de solidarité définitif donc abusif entre la France et son étranger proche. Pascal Lamy estime que la construction européenne consiste à transformer des partenaires occasionnels en « amis éternels ». Le général de Gaulle appelle au processus inverse et vit l'organisation d'une relation juridique durablement contraignante avec un ou

plusieurs autres États comme une atteinte insupportable à la souveraineté de la France. Il tirera au demeurant de ce constat des conséquences sans équivoque tout au long d'un mandat présidentiel qui le verra en situation constante d'intermittent de la solidarité européenne et atlantique. Du coup, la politique de la France va prendre une dimension résolument utopique en postulant une Europe qui se devrait d'être forte tout en n'étant portée que par des sentiments instables et des institutions faibles. Comment le chef de l'État pouvait-il escompter une adhésion durable à ses thèses de la part d'États partenaires dont il proclamait par principe le droit sacré à l'inconstance ?

MAZZINI OU RICHELIEU

Cette représentation de l'ordre international posait un autre problème majeur : elle était profondément ambivalente. Le souverainisme gaulliste est en effet simultanément adossé à deux interprétations, idéaliste et réaliste, parfaitement contradictoires, du rôle des États et des relations qu'ils sont supposés tisser entre eux. Le lecteur de Machiavel et de Jacques Bainville, l'héritier de Richelieu, l'admirateur hostile de Bismarck, se représente la vie internationale sous la forme d'une jungle peuplée de prédateurs sans scrupule aux ressources inégales, et qui au terme de luttes incessantes ne peut trouver quelque stabilité qu'au prix de l'institution d'un ordre asymétrique au sein duquel les forts, « qui ne peuvent s'empêcher d'être forts », dictent leur loi aux faibles, réduits à l'état de protégés, de clients ou de colonisés. Ici non seulement l'homme est un loup pour l'homme mais l'État est un loup pour l'État et, le chef-d'œuvre de la politique étrangère, c'est, autant que faire se peut, de participer en position dominante à un ordre international à la fois stable et soumis.

Tout au long de ses deux mandats, en plus de la chasse gardée, souvent subtile et parfois brutale, de l'ancienne Afrique française, le Général cultive successivement et épuise en une dizaine d'années pas moins de trois schémas d'organisation hiérarchisée de la vie internationale, tous différents mais tous inégalitaires : une communauté atlantique dont, tant pis pour le chancelier Adenauer et « son morceau d'Allemagne », le président français n'imagine pas qu'elle puisse être gouvernée autrement que par un directoire fermé composé des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France ; une Union des Européens arrachant le Vieux Continent à la tutelle américaine sous le contrôle d'un couple inégal formé d'une France tutélaire et d'une Allemagne subsidiaire ; enfin, à partir de 1966, la quête d'un contrôle de l'Europe continentale par la Russie, fût-elle

soviétique, et par la France. Et là encore, tant pis pour l'Allemagne et sa réunification, sur laquelle le Général se permet d'ironiser lors de son voyage à Moscou en 1966, précisant sans ambages à ses interlocuteurs que la France n'est sur ce dossier « ni particulièrement ardente, ni particulièrement pressée ».

Si pénétré que l'on soit de l'importance aux yeux du Général du dogme de la « France aux mains libres » et du droit sacré des États à l'ingratitude et à la mobilité, voire à l'infidélité, l'incapacité de la France gaulliste à s'accommoder durablement d'aucune des configurations de puissances qu'on lui a proposées, ou qu'elle a elle-même proposées dix années durant, ne peut que susciter une certaine perplexité. L'insatisfaction gaullienne devant tout schéma d'organisation de la communauté internationale procède de deux sources distinctes : la contradiction de principe entre les aspirations à l'ordre et à la liberté, la conscience tragique de l'écart grandissant entre les ressources de la France et son rêve d'une prééminence de principe.

De Gaulle est un homme d'ordre qui ne se satisfait d'aucune des configurations dans lesquelles ce besoin d'ordre semblerait pouvoir se fixer. Il en résulte une intense frustration qui libère en lui la part de révolte de sa personnalité duale. C'est qu'en effet le cynisme roboratif et la fascination des rapports de force sont loin d'épuiser la riche complexité de l'homme du 18 Juin. De Gaulle est aussi un rebelle, un résistant, un libérateur avant d'être un souverain. Il a autant de goût pour porter un nouveau printemps des peuples que pour gouverner un empire. Installé au sommet d'un État frondeur, libéré du fardeau algérien, il trouve un rôle à la mesure de son tempérament : il sera le chantre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, bientôt le commis voyageur de la révolte anti-américaine et le porte-parole des humiliés et offensés de l'ordre bipolaire édifié à Yalta. Il y a du Mazzini et du Kossuth chez cet homme, et pas seulement du Metternich ou du Richelieu. De Mexico à Montréal en passant par Phnom Penh, le consul se fait tribun, le monarque agitateur, et la gauche, Parti communiste compris, applaudit le nouveau défenseur de la cause des peuples et le mandataire politique du combat contre l'impérialisme, dont Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre sont les figures de proue intellectuelles. Aussi bien Charles de Gaulle n'hésite-t-il pas à faire sien l'idéalisme de Giuseppe Mazzini et de Jeune Europe, qui professaient les vertus pacifiques d'un nationalisme de libération et se plaisaient à croire qu'une fois satisfaite l'aspiration à la liberté des peuples la tentation d'un nationalisme de domination s'épuisait d'elle-même.

Quel ordre international nouveau de Gaulle peut-il toutefois souhaiter voir émerger de cette révolte confuse et multiforme ? Aucun sans doute, et tout en lui combat par ailleurs la naïveté quarante-huitarde qu'il fait mine de professer à l'appui de sa croisade contre les empires. Il rêve bien sûr, Alain Peyrefitte en portera témoignage, d'une hypothétique agrégation des nations du tiers-monde derrière une Europe rassemblée autour de la France et lui fournissant les moyens – le fameux « levier d'Archimède » – d'une puissance fortement accrue. C'était toutefois chimère que d'imaginer cette Europe des États souverains, Europe par nature molle et désarticulée, se penser et s'admettre en auxiliaire docile et durable d'une ambition française définie unilatéralement. Et c'est songe adolescent d'imaginer que l'inégalité des ressources, le refus de toute règle supranationale, l'affirmation « des mains libres », par principe reconnues à chaque État souverain, pourraient nous épargner l'émergence d'une communauté internationale parfaitement anarchique qui n'échapperait au désordre et à la violence permanente qu'en finissant par se soumettre au joug des plus forts. De ce songe pas plus que de cette chimère, Charles de Gaulle ne saurait sans se mentir à lui-même être la dupe. Nul n'est sans doute plus conscient de ses propres contradictions que cet homme d'ordre et de liberté, qui ne peut ni croire à l'harmonisation spontanée des nationalités, ni s'accommoder d'une fragmentation anarchique et inévitablement sanglante de la planète.

11

LA TENTATION DU DOUBLE JEU

Comment faire alors pour tenir ensemble les deux bouts de la chaîne, celui de l'ordre et celui de la justice, et pour concilier l'aspiration à la paix et le droit à l'indépendance ? La réponse, pragmatique et imparfaite, tient en deux termes : l'équilibre et la prudence. L'« équilibre », tel est le maître mot, surabondamment exploité par la rhétorique gaulliste, d'une démarche politique qui s'est toujours voulue résolument marginaliste. Dès l'appel du 18 Juin, la volonté de jouer à la marge et sur les marges d'un jeu dans lequel on compte peu domine l'entreprise. Le marginalisme est, par excellence, l'arme des faibles. C'est celle qui convient à la stratégie d'un pays qui a cessé d'être l'un des protagonistes majeurs de l'affrontement géopolitique mais entend peser par sa capacité à faire l'appoint, et un appoint qui se veut décisif, dans la confrontation des deux Grands. Pour continuer d'exister dans un monde qui la relègue au rang de puissance de plus en plus moyenne, la France n'a d'autre ressource que d'imiter ce personnage de Dashiell Hammett dans *La Moisson rouge* (1929) qui

impose seul son arbitrage à une ville gangrenée de violence en montant les gangs les uns contre les autres. Il lui faut donc se tailler un rôle de juge de paix dans un monde de brutes. Seule une indépendance intellectuelle et politique ostentatoire peut justifier sa prétention à arbitrer verbalement les grandes querelles internationales et à fustiger ainsi celui des deux Grands qui serait tenté de rompre l'équilibre à son profit.

La prudence est donc également de la partie. Non sans paradoxe, l'homme de la « France aux mains libres » finit par mettre ses réserves d'insoumission au service de la stabilité du système et de la coexistence mutuellement respectueuse de ses maîtres. La mobilité, l'irrévérence et la provocation sont mobilisées sans relâche au service d'un interventionnisme flamboyant mais s'accommodent de fait de l'éternel retour du culbuté à sa position d'équilibre. Qu'il s'agisse de contrarier la timidité américaine sur la crise de Berlin, de jouer les premiers de la classe lors de celle de Cuba, d'appeler à l'inverse, et de quelle provocante manière, les États-Unis à quitter le Viêt Nam et les Canadiens à renoncer au Québec, et même d'aller jusqu'à la limite du basculement neutraliste en adoptant le concept de « défense tous azimuts », c'est-à-dire en incluant les États-Unis dans le champ des cibles potentielles de la dissuasion nucléaire française, le scénario est bien ficelé, le spectacle garanti, et, dans son ordre, celui des mots, la recette parfaitement efficace. Gestionnaire étincelant d'une faiblesse structurelle, de Gaulle ne s'est jamais caché d'avoir toujours tenu « à faire comme si » les moyens de sa politique ne lui étaient pas chichement comptés, et à manifester en tout lieu et à tout propos une indépendance et une plasticité destinées à surprendre, à déconcerter, à inquiéter, bref à briller au firmament d'une histoire dont la France avait cessé d'être un acteur majeur. Cette stratégie de la mouche du coche à la fois sinueuse et brutale, insolente et platonique, n'en côtoie pas moins le double jeu. Dans son *Gulliver empêtré* (1968), Stanley Hoffmann relève à juste titre l'ambiguïté d'une croisade anti-Yalta qui suppose, pour être menée sans risque, le maintien de l'emprise américaine sur la République fédérale et ne peut donc se déployer verbalement qu'à la condition de ne jamais atteindre son objectif proclamé. On relèvera dans la même veine la vraie prudence d'un faux téméraire mettant par exemple en scène la sortie française de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, au nom des grands sentiments, tout en réaffirmant, au nom des grands intérêts, son appartenance à l'Alliance atlantique. Triomphe de l'hypocrisie pour les uns, sagesse de l'homme d'État pour d'autres, le général de Gaulle n'est-il pas en vérité de ces rebelles un peu roublards qui savent à merveille jusqu'où ne pas aller trop loin ?

LA SAGESSE OU LA GRANDEUR

Yvonne de Gaulle a confié après la mort de son époux que celui-ci avait vécu en grande souffrance les quelque dix-huit mois qui ont séparé son départ de l'Élysée de sa disparition, le 9 novembre 1970. Cette observation n'étonne guère. La mélancolie du Général n'est pas sans rappeler celle de Churchill au soir de sa vie. Chez l'un comme chez l'autre, la gloire du héros ne tue pas l'amertume d'un divorce, vécu comme irrémédiable avec leur mise à la retraite, entre la mission qu'ils avaient imaginé avoir reçue de l'histoire et la situation réelle du pays qu'il laisse à leurs successeurs. L'homme d'État britannique ne s'est en fait jamais accommodé ni de la relève par les États-Unis de la position hégémonique du Royaume-Uni à partir de 1941, ni de la perte des Indes et de la disparition corps et âme de l'empire hérité de l'ère victorienne. Le « *black dog* » de la dépression nerveuse nourrira en lui le sentiment d'avoir en profondeur échoué dans sa vraie mission, qui n'était pas de triompher d'Hitler mais de préserver la prééminence planétaire de la Grande-Bretagne. Chez de Gaulle, la douloureuse contradiction entre la vocation idéale et l'histoire réelle de la France vient de plus loin. Elle s'est nouée plus d'un siècle avant la naissance du héros de la France libre, à ce moment précis de l'histoire, quelque part entre les deux faillites de 1763 et de 1815, qui voit la suprématie mondiale basculer du côté du Royaume-Uni et l'ordre continental français s'effacer au profit d'un ingérable déséquilibre entre la France, l'Allemagne et la Russie.

13

La signature de l'humiliant traité de Paris², qui consacre la double remise en cause, mondiale et continentale, maritime et terrestre, de l'hégémonie française est la vraie matrice d'un débat sur la France de plus de deux siècles, opposant ce qu'on pourrait appeler l'école de la sagesse à l'école de la grandeur. L'école de la sagesse, celle des Talleyrand, des Louis-Philippe, des Briand, des Schuman, des Giscard d'Estaing ou des Mitterrand, n'est pas celle des plus acclamés des dirigeants français, mais elle n'est pas non plus celle des moins habiles et des moins opportuns. Elle est faite de tous ceux qui estiment que, si l'amenuisement progressif de la puissance relative de la France depuis la fin du XVIII^e siècle est une tendance irréversible qu'il serait vain de nier, celui-ci ne prive nullement le pays d'atouts suffisants pour défendre ses intérêts, assurer sa sécurité, sauvegarder son influence et préserver ses valeurs. La condition du succès

2. Traité signé en 1763 qui consacre l'abandon de nos ambitions indiennes, et la perte du Canada.

14 passe seulement à leurs yeux par le refus de la double diabolisation portée par l'école de la grandeur : celle d'une relation multilatérale de solidarité entre les puissances moyennes et la puissance démocratique dominante, entendez le Royaume-Uni au XIX^e siècle et les États-Unis depuis, et celle d'une intégration juridique européenne entre partenaires égaux propre à garantir, selon la formule commune à Karl Lamers et à Helmut Schmidt, « le contrôle de l'Allemagne par tous et le contrôle de tous par l'Allemagne ».

L'école de la grandeur, celle qui va de Choiseul à Charles de Gaulle en passant par les deux Bonaparte, n'a pas de mots assez sévères pour flétrir, à la satisfaction profonde d'un peuple rebelle, les « trotte-menu » du renoncement. La première place de la France est un droit, une exigence imprescriptible. Les Britanniques et après eux les Américains sont des usurpateurs, et la mission de la France est de mettre un terme à cette usurpation. Dominique de Villepin, l'homme qui considère Waterloo comme un simple accident de l'histoire, est l'expression caricaturale de ce qui est en fait une école du déni. Ces vétillieux gardiens du temple, et notamment les plus contemporains d'entre eux, peuvent-ils pourtant sérieusement échapper à la conscience douloureuse de celui qui élit domicile dans une chimère ? Hanté par une exigence de grandeur et même de prééminence nationales dont il proclame la transcendance par rapport aux rapports de force régissant les sociétés réelles, Charles de Gaulle avait-il, pour faire coïncider son rêve avec le monde réel, d'autres armes que celles du verbe, « l'exception culturelle », cette invention hugolienne revisitée par Malraux pour arracher la grandeur aux pesanteurs de l'histoire, ou l'itinérance prophétique pour masquer la force des choses par l'éclat du discours et la beauté des célébrations ?

UN HÉROS BAROQUE

Raymond Aron a eu raison de stigmatiser une politique étrangère insuffisamment « *goal-minded* » et de s'inquiéter d'une action internationale qui préfère le voyage à la destination, le mouvement à l'objectif, le panache à la victoire. « Je bouge donc je suis. » Peu importe que l'on soit longtemps là ou ailleurs : l'essentiel, c'est d'arriver ou de partir, d'entrer ou de sortir. Il y a quelque chose d'éblouissant et de dérisoire à la fois dans cette démarche cascadiante qui doit plus à Cyrano qu'à Richelieu et paraît tout entière placée sous les signes baroques de Circé et du paon, de la métamorphose et de l'apparence. Le général de Gaulle, nouvel homme aux semelles de vent, aurait pu faire sienne la formule du

Bernin qui prétendait qu'un homme « n'est jamais davantage lui-même qu'en marchant ».

Il reste que, de Cyrano à Matamore, il n'y a qu'un pas. Au moment où Charles de Gaulle disparaît de la scène internationale, il ne peut ignorer que la double allergie fondatrice de sa démarche à l'ordre atlantique et à l'intégration européenne laisse la France à la fois solitaire et désorientée, aussi impuissante à défier effectivement l'ordre américain qu'à prévenir la dérive orientale de l'Allemagne. Ce n'est pas sans raison sérieuse que les deux successeurs du général de Gaulle, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, auront à cœur de renouer avec l'école de la sagesse et de retisser, le premier, les fils brisés de la solidarité anglo-américaine et, le second, ceux d'une Europe forte et solidaire. En 1969, l'exaltation de la grandeur souveraine de la France aux mains libres avait fini par déboucher sur une double impasse.

15

R É S U M É

L'action du général de Gaulle est déterminée par une certitude et portée par une conviction. La certitude, c'est que les États nationaux sont, en dernier ressort, les acteurs indépassables de la vie internationale et qu'ils sont par essence inaltérables, insécables et indissolubles. La conviction, c'est que la France a, dans ce concert des nations, vocation à jouer les premiers rôles et à retrouver par le verbe et par l'exemple la position hégémonique qu'elle a accidentellement perdue il y a deux siècles. La combinaison de cette rigidité et de cette chimère a fini par enfermer dans une impasse la démarche héroïque du fondateur de la France libre.

